



**Commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

# *Communiqué*

*Pour publication immédiate*

## GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

# **Deux écoles de la CSHBO se hissent parmi les dix meilleures au Québec!**

**MANIWAKI, LE 5 JUIN 2013 – Encore cette année, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais fait belle figure au Grand Défi Pierre Lavoie, avec deux de ses écoles parmi les dix meilleures au Québec!**

Le classement des écoles qui ont participé à Aiguise ta matière grise et Lève-toi et bouge, deux programmes du Grand Défi Pierre Lavoie, a été dévoilé le jeudi 5 juin. Il montre que l'école Saint-Nom-de-Marie, de Lac-Ste-Marie, est au deuxième rang au Québec, avec 1 119 points, contre 1 135 pour l'école montréalaise qui se trouve au premier rang. De plus, l'école Ste-Thérèse, de Cayamant, figure au 8<sup>e</sup> rang provincial, avec 999 points.

En fait, dans l'Outaouais, la CSHBO tire également bien son épingle du jeu. Sur les dix meilleures places dans l'Outaouais, sept sont occupées par des écoles de la CSHBO.

Voici le palmarès dans l'Outaouais, tel que présenté par le GDPL. Pour chaque école, le premier chiffre fait référence au nombre de cubes-énergie amassés lors de Lève-toi et bouge (en mai), alors que le deuxième chiffre correspond au nombre de cubes-matière grise accumulés lors d'Aiguise ta matière grise (en novembre). Le troisième chiffre représente bien sûr le total des deux nombres, toujours par élève.

### **Classement en Outaouais:**

1. **Saint-Nom-de-Marie** (Lac-Ste-Marie, CSHBO)  
830,1 / élève + 289,3 / élève = 1119,4 / élève
2. **Sainte-Thérèse** (Cayamant, CSHBO)  
842,2 / élève + 157,7 / élève = 999,9 / élève

3. **Poupore** (Fort-Coulonge, CSHBO)  
521 / élève + 276,6 / élève = 797,6 / élève
4. **Vieux-Verger** (Gatineau, Commission scolaire Portages-de-l'Outaouais)  
480,8 / élève + 250,4 / élève = 731,2 / élève
5. **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur** (Isle-aux-Allumettes, CSHBO)  
424,6 / élève + 241,6 / élève = 666,2 / élève
6. **Pie-XII** (Maniwaki, CSHBO)  
515,6 / élève + 115,3 / élève = 630,9 / élève
7. **Sainte-Marie** (Otter-Lake, CSHBO)  
397,8 / élève + 230,3 / élève = 628,1 / élève
8. **Adrien-Guillaume** (Chénéville, Commission scolaire Coeur des Vallées)  
390,4 / élève + 173,2 / élève = 563,6 / élève
9. **du Marais** (Gatineau, Commission scolaire Portages-de-l'Outaouais)  
277,8 / élève + 272,3 / élève = 550,1 / élève
10. **Sainte-Anne** (Île-du-Grand-Calumet, CSHBO)  
282,6 / élève + 250,6 / élève = 533,2 / élève

-30-

Source : M. Charles Millar  
 Coordonnateur du service de l'information et des communications  
 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
 1 (819) 449-7866, poste 16239  
 Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)